



FONDATION RENÉ CASSIN

Institut International des Droits de l'Homme
International Institute of Human Rights

Friedrich Naumann STIFTUNG FÜR DIE FREIHEIT

FONDATION POUR LA LIBERTÉ.



Avec le soutien de la Maison Hermès

**4^{ème} session de formation en droit international humanitaire,
Du 14 au 19 novembre 2016,
Abidjan (Côte d'Ivoire)**

Djedjro Francisco MELEDJE



Agrégé des facultés de droit du CAMES, Professeur titulaire de droit public et de science politique et doyen honoraire de la Faculté de droit de l'Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan, Djedjro Francisco Meledje enseigne en Côte d'Ivoire et dans différentes universités africaines et françaises. Il est membre de jurys de concours administratifs et professionnels en Côte d'Ivoire, membre de jurys de

Concours d'agrégation de droit public et de sciences politiques du CAMES. Il dirige de nombreuses thèses en Côte d'Ivoire et à l'étranger et est l'auteur de plusieurs articles et ouvrages dont le Commentaire des grands arrêts du Conseil Constitutionnel ivoirien. Il a été Secrétaire général du Conseil Constitutionnel de Côte d'Ivoire et membre du Comité d'experts chargé de la rédaction du projet de révision constitutionnelle.

Il donnera la conférence inaugurale sur « *Le droit international pénal, au secours du droit international des droits de l'Homme et du droit international humanitaire* ».

Guillaume LE FLOCH



Professeur de droit public à l'Université de Rennes I, Guillaume Le Floch enseigne à Sciences Po Rennes ainsi qu'à l'Ecole Navale de Brest. De 2011 à 2013, il a été membre de l'équipe du Royaume du Cambodge dans l'affaire de la demande en interprétation de l'arrêt du 15 juin 1962 en *l'affaire du Temple de Préah Vihéar (Cambodge c. Thaïlande)* devant la Cour Internationale de Justice. Il publie régulièrement des articles et des ouvrages relatifs au droit international public, aux organisations internationales, au droit des espaces, au droit du commerce international, au maintien de la paix et de la sécurité internationales. Il est membre de l'Institut du Droit Public et de la Science Politique de l'Université Rennes 1, de l'International Law Association, et Secrétaire général adjoint de la Société Française pour le Droit International. Il intervient régulièrement, en France et à l'étranger, lors de colloques et d'évènements scientifiques.

Dans le cadre de cette session de formation, il fera le cours introductif de droit international des droits de l'homme.

Philippe WECKEL



Professeur agrégé de droit public, Philippe Weckel enseigne le droit international à l'Université de Nice. Il est un analyste attentif de la jurisprudence internationale sur les droits de l'homme, le maintien de la paix et de la sécurité internationales et le droit international pénal. Auteur de nombreuses publications dans divers domaines du droit international, il a été membre du Comité de rédaction de la Revue Générale de Droit International Public et Directeur de la chronique de jurisprudence internationale de cette revue. Il dirige la publication de Sentinelle, un hebdomadaire de veille et d'analyse de l'actualité internationale en ligne.

Il donnera dans le cadre de cette session de formation le cours fondamental de droit international humanitaire et une conférence spéciale sur : « *La lutte contre le terrorisme et le droit international humanitaire* »

Zakaria DABONÉ

Docteur en droit de l'Université de Genève, Zakaria Daboné est Maître-Assistant à l'Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso et Secrétaire permanent du Comité interministériel des droits humains et du droit international humanitaire du Burkina Faso. Il a été Chercheur Post-Doctoral à l'Université de Michigan (Ann Arbor), et est l'auteur de nombreuses publications en droit international humanitaire, droit international pénal et en droit international des droits de l'homme.

Il fera deux cours thématiques lors de cette session de formation. D'une part *les droits de l'homme dans les conflits armés* et d'autre part *la responsabilité des forces armées étrangères*.

Isabelle MOULIER



Isabelle Moulier est Maître de Conférences en droit public à l'École de Droit de l'Université d'Auvergne et enseigne le droit international public, le droit international pénal, le droit international humanitaire et le droit des organisations internationales. En plus de ses activités académiques, Isabelle Moulier est Juge-Assesseur nommé par le HCR à la Cour Nationale du Droit d'Asile. Auteur de nombreuses publications, elle est également amenée à intervenir et à enseigner dans

des événements scientifiques en France et à l'étranger.

Elle sera chargée du cours fondamental de droit international pénal et d'un cours thématique sur les violences sexuelles en situation de conflit et post-conflit.

Anna GLAZEWSKI



Attachée temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) en droit public et doctorante à l'Université de Paris II Panthéon-Assas, Anna Glazewski est chargée de travaux dirigés en droit constitutionnel, droit international public, droits fondamentaux-aspects européens à l'Université de Paris II. Elle est également chercheuse associée au Centre de recherche sur les droits de l'homme et le droit humanitaire

(CRDH – Université de Paris II Panthéon Assas), membre de l'équipe de chroniqueurs juridiques pour la Revue annuelle de jurisprudence de la Cour européenne des droits

de l'homme (*Journal du droit international – Clunet*) et membre de l'équipe des chroniqueurs juridiques des faits internationaux de la *Revue Générale de Droit international Public (RGDIP)*. Elle est l'auteur d'articles et a été intervenante dans différentes conférences.

Elle présentera au cours de cette session deux cours thématiques : l'un sur les Commissions vérité et rétablissement de la paix et l'autre sur les droits des victimes des conflits armés

Niki ALOUPI



Niki Aloupi est professeur à la faculté de droit de Strasbourg depuis 2012 et vice-directrice du Centre d'études internationales et européennes de l'Université de Strasbourg (CEIE). Elle dirige le Master 2 de droit international public et co-dirige, avec Sébastien Touzé, le DU Clinique des droits de l'homme en collaboration avec la Fondation René Cassin – Institut international des droits de l'homme de Strasbourg. Elle est présidente de la section de droit public du Conseil National des Universités (CNU-02). Elle enseigne le droit international public, le droit international économique, le droit des espaces et le droit de l'Union européenne. Elle est l'auteur de plusieurs publications consacrées au droit international, au droit de la mer et aux rapports de systèmes, notamment entre le droit international et le droit européen. Elle est actuellement juge assesseur nommé par le HCR à la Cour Nationale du Droit d'Asile.

Elle dispensera le cours fondamental de droit des réfugiés.

Pélagie MANZAN DÉKOU



Titulaire d'un Diplôme d'études approfondies (DEA) en droit public et d'un Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en droits de l'Homme à l'Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan Cocody et au Centre de recherche et d'Action pour la paix (CERAP), Pélagie Manzan Dékou est juriste chargée de la mise en œuvre du droit international humanitaire (DIH) dans les cinq États (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Togo) couverts par la Délégation régionale du Comité international de la Croix-Rouge (CICR)

basée à Abidjan. Elle apporte ainsi aux autorités nationales et aux milieux académiques des États couverts, une expertise technique dans le domaine du DIH.

Elle présentera dans un cours thématique, *le rôle du CICR dans la promotion et le développement du droit international humanitaire*.

Aboubacar Sidiki DIOMANDÉ



Titulaire d'un Doctorat en droit public à l'Université de Poitiers, Aboubacar Sidiki Diomandé est actuellement Maître-Assistant à l'Université Alassane Ouattara de Bouaké et aux Facultés universitaires privées d'Abidjan (FUPA). Il est chargé d'enseignement à l'Université Lorougnon Guédé de Daloa et à l'Institut Universitaire d'Abidjan (IUA). Il a été chargé d'enseignement à la Chaire UNESCO pour la culture et la Paix ainsi qu'au Centre d'action et de recherche pour la Paix (CERAP), et chargé de cours de formation au Ministère de la défense français à la délégation générale de l'armement de Bourges, puis Attaché temporaire d'enseignement et de recherche à l'Université de Poitiers. Il est l'auteur de différentes publications et a été orateur lors de différentes conférences en Côte d'Ivoire et à l'étranger. Il est membre du Comité d'experts chargé de la rédaction du projet de révision constitutionnelle.

Il donnera un cours thématique sur « *La protection de l'Enfant dans les conflits armés* ».

Paulette EZOUEHU BADJO



Ministre des droits de l'homme et des libertés publiques depuis le 12 janvier 2016, Paulette Ezouehu Badjo a été présidente de la Commission Nationale des droits de l'homme de Côte d'Ivoire, Présidente de la Commission nationale d'enquête sur les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire de la crise post-électorale. Magistrat de formation, elle a occupé de hautes fonctions au sein des juridictions ivoiriennes et sous régionales. Elle a donné plusieurs conférences en Afrique et à l'étranger sur le thème des droits de l'homme et a participé aux groupes de travail chargé de la rédaction du Protocole de la Cour de Justice de l'Union africaine.

Elle donnera la conférence de clôture de la session sur : « *La consolidation des droits de l'homme dans le processus de reconstruction post-crise de la Côte d'Ivoire* ».